

Objet : AD LFPG : Restriction d'utilisation pour réhabilitation d'une partie du taxiway d'aire de trafic P3

En vigueur : Du jeudi 01 octobre au mardi 08 décembre 2026

Lieu : AD : PARIS CHARLES DE GAULLE LFPG

PRÉAMBULE

PRÉAMBULE

Fermeture de la voie P3 entre E09 et E44 inclus et fermeture de TE3

DESCRIPTION DES TRAVAUX (ZONES ET CONTRAINTES ASSOCIÉES)

Accessibilité voie de circulation

- Voie P3 fermée travers poste E09 inclus
- Voie TE3 fermée

Accessibilité poste avion

Sur la voie P2 :

- E08 : Poste fermé
- E14 : Poste fermé
- E16 : Poste fermé
- E24, E28, E30, E32 : repoussage face à l'ouest obligatoire
- E34 : limité code C et repoussage face à l'ouest obligatoire

Sur la voie P3 :

- E01 : Poste fermé
- E05 : Poste fermé
- E09 : Poste fermé
- E15 : limité code C
- E27 : Poste fermé
- E29 : Poste fermé
- E38 : Poste fermé
- E40 : Poste fermé
- E42 : Poste fermé
- E44 : Poste fermé

ANNEXE 1

PLAN DE SITUATION

